

Ce sont naturellement les municipalités qui sont responsables des plages. Les dépenses de la Commission du port de Toronto se paient partiellement au moyen de l'expédition maritime; cette Commission voit à la sécurité des expéditions maritimes et la ville fournit les sauveteurs des plages ainsi que les services purement municipaux. Cependant, je le répète, ce crédit-ci a pour objet de maintenir des bateaux de sauvetage et des stations de sauvetage à certains endroits du littoral de l'Atlantique et du Pacifique et des rives des Grands Lacs. Nous sommes d'avis que l'outillage et le service en général ne répondent pas aux exigences modernes. Nous étudions la question depuis quelques mois et nous espérons arriver à une décision que nous pourrions présenter lors de la discussion des crédits de l'an prochain. Il faudra soit augmenter considérablement le chiffre de ce crédit soit l'abolir complètement. En d'autres termes, nous croyons que le service actuel ne vaut guère mieux que rien. Il se peut que, si nous ne pouvons trouver moyen d'établir un service de première classe, nous demandions de l'abolir.

M. LENNARD: Je crois de mon devoir de me lever pour défendre la station de sauvetage de Toronto. Le ministre a déclaré que la principale occupation de ces gens est de s'occuper des piscines et de la patrouille dans le port...

L'hon. M. HOWE: Je vous demande pardon. On a si souvent mal interprété mes paroles quand j'ai parlé de Toronto que je désire corriger cette déclaration. J'ai dit que la ville défraie cette partie des dépenses.

M. LENNARD: J'ai moi-même été sauvé un jour avec un compagnon par un bateau patrouilleur à trois milles au large du rivage du lac Ontario et j'ai été très heureux de voir arriver ces sauveteurs. Quelqu'un dira peut-être qu'il est malheureux que ces gens m'aient sauvé. Je l'ai tout de même été et j'en ai été bien aise.

M. NEILL: J'espère que le ministre ne songe pas à abolir absolument le service de sauvetage sur la côte du Pacifique. Une réorganisation est peut-être nécessaire, mais ce serait rétrograder que d'abolir ce service. Ce dernier se fait présentement sur le littoral occidental de l'île de Vancouver au moyen de deux stations de sauvetage qui ont des petits bateaux de sauvetage à essence. On pourrait peut-être améliorer ce service. J'ai entendu dire qu'il serait peut-être avantageux d'avoir un plus gros bateau qui ferait constamment la patrouille tout le long de la côte et qui serait muni d'un appareil de T.S.F. lui permettant de

[L'hon. M. Howe.]

se rendre sans tarder à n'importe quel endroit. Pour dédommager jusqu'à un certain point le trésor public pour l'augmentation des frais, on pourrait équiper ce navire de façon à lui permettre, surtout en été où le travail de sauvetage n'est pas excessif, de se charger de menus travaux, comme par exemple le ravitaillement des phares, car ce dernier service augmente sans cesse. Il ne se passe pas de mois sans qu'on réclame un nouveau phare quelque part, ce qui comporte un surcroît de travail pour le bateau *Estevan*, déjà trop occupé. Je pense même qu'on demande que l'*Alberni* soit employé au ravitaillement de ces phares. Un petit bateau servant en quelque sorte d'auxiliaire pourrait aussi s'occuper d'approvisionner annuellement d'acétylène les phares fixes qui n'ont aucun gardien. On pourrait ainsi aider au service des phares tout en maintenant le service de sauvetage. Il serait très malheureux que le ministre songeât à abolir ce service.

L'hon. M. HOWE: Mon honorable ami sait que nous sommes à étudier toute cette question. En fait, les petits bateaux de sauvetage que nous avons aujourd'hui s'occupent un peu du ravitaillement des phares. Nous sommes à examiner la possibilité d'avoir un bateau de sauvetage moderne à grande vitesse qui ferait en même temps une certaine partie du travail dont mon honorable ami a parlé.

M. NEILL: Je n'ai pas dit que ces petits navires, qui sont adaptés au sauvetage des pêcheurs, ne pourraient aller au secours d'un navire de plus fort tonnage, alors qu'un plus gros navire pourrait rendre le service que j'ai indiqué et aller un jour au secours d'un paquebot transportant de nombreux passagers.

(Le crédit est adopté.)

Service des signaux maritimes, \$96,000.

M. PELLETIER: J'imagine que ce crédit comprend les bouées que l'on voit dans les chenaux. Les navires du ministère posent en ce moment les bouées sur le Saint-Laurent. Je crois même que le balisage est à peu près terminé. Des ancrs ou des pesées tiennent ces bouées en place. Le ministre nous dirait-il où ces pesées sont fabriquées, combien on en achète chaque année et l'usage que l'on en fait après qu'elles sont retirées du fleuve, combien se perdent, et ainsi de suite? Elles sont en fonte et pèsent deux, quatre, six ou huit tonnes, et il semble incroyable qu'elles s'usent en si peu de temps.

L'hon. M. HOWE: Je regrette de désappointer l'honorable député, mais nous n'en sommes pas encore au crédit qui l'intéresse. Le service des signaux dont il est question ici est un service télégraphique et d'observation entre le cap Race et les détroits de Belle-Isle, le